

## Examen professionnel de déclarant/e en douane 2026 Descriptif

SPEDLOGSWISS, Association suisse des transitaires et des entreprises de logistique, organise ensemble avec l'office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF), en juin/juillet 2025, l'examen professionnel de déclarante/déclarant en douane.

### Dates:

Partie écrite	29 juin 2026
Partie oral	30 juin 2026

### Lieu:

IFAGE, Fondation pour la formation des adultes, Place des Augustins 19, 1205 Genève

### Conditions d'admission:

Selon règlement des examens du 11 juin 2012 Art. 3.3.

### Inscription:

Avec le formulaire d'inscription joint

### Annexes:

Pas nécessaire de joindre des annexes à l'inscription, car celles-ci sont déjà à disposition.

### Lieu d'inscription/secrétariat des examens :

SPEDLOGSWISS  
Association suisse des transitaires et des entreprises de logistique  
Monsieur Ivan Torres  
Case postale  
4002 Bâle  
Tel. 061/205 98 16 / [ivan.torres@spedlogswiss.com](mailto:ivan.torres@spedlogswiss.com)

### Taxe d'examen:

Les frais ne concernent que les parties répétées et s'élèvent à CHF 250.- par partie d'examen. Chaque participant/e reçoit une facture qui doit être payée dans les 10 jours.

### Date limite d'inscription:

Mardi, 31 mars 2026

### Retrait:

Par écrit au secrétariat des examens. Les conditions suivantes sont applicables :

Jusqu'à la réception de la confirmation d'admission	10 % frais de dossier (CHF 95.--)
Jusqu'au 31.05.2026	20 % du montant à payer
Ensuite	montant total dû

Sont exclus de ce règlement tous les cas selon l'art. 4.2. de l'ordonnance d'examen (raison dont on peut tenir compte). Dans ces cas des frais de dossier de Fr. 195.-- seront facturés.